

Rédacteur : Raymond Paulet

Validation : David Geffroy

rédigé le 26/08/2022

Assemblée des conseils de quartier du 25 aout 2022

Présents :

David Geffroy - coanimateur CQ Francisco Ferrer Landry Poterie – Elu Frédéric Bourcier
Raymond Paulet – coanimateur CQ Francisco Ferrer Landry Poterie
Pierre Perez – coanimateur CQ Alphonse Guérin Thabor Saint-Héliér - Elu Daniel Guillotin
Thierry Roze – coanimateur CQ Le Blosne - Elue Béatrice Hakni Robin
Romain Conesa – coanimateur CQ Bourg L'évêque La Touche Moulin du comte – Elue Valérie Binard
Patrick Louazel – coanimateur CQ Sud Gare (Villeneuve) - Elu Olivier Roullier
Jean-René Cloarec - coanimateur CQ Sud Gare (La Binquenaïs)
Martine Goberon – coanimatrice CQ Sud Gare (Sainte-Thérèse) et référente sécurité du quartier
Jocelyne Fauchaux – coanimatrice CQ Saint-Martin (pas de sous-secteurs) – Elu Ludovic Brossard
Luc Perrot – conanimateur CQ Centre – Elu Didier Le Bougeant
Aricia Hermann – coanimatrice CQ Centre –
Louisette Féron – coanimatrice CQ Villejean - Elu Christophe Fouillère
Anne-Sophie Villemur – coanimatrice CQ Jeanne d'Arc Beaulieu Longchamps - Elue Cécile Papillon

Etaient donc présents 13 participants représentant 9 conseils de quartier.

Synthèse des échanges (ce qui n'est pas compte-rendu exhaustif d'échanges denses).

- Constat de situations disparates selon des CQ : des équipes de coanimateurs.trices qui vont de 2/3 personnes jusqu'à 7/8 pour certains quartiers. Certains élus sur la base de secteurs géographiques, d'autres non.
- Des perceptions différentes de la nature des CQ mais des attentes convergentes :

Le CQ un dispositif intéressant pour que les habitants d'un secteur se saisissent de projets qui les concerne et qu'ils les mettent en œuvre, pour que les retombées de ces projets améliorent leur qualité de vie.

Question centrale : Quel est notre poids réel, quelle est notre capacité de faire. Notre pouvoir ? Essentiellement symbolique ? Important voir avec la ville quels projets recevables, quel pouvoir d'auto-saisine d'un CQ.

Bilan national des CQ : pas assez de participants, c'est du pouvoir symbolique, et peu associés au processus de décision.

- La participation des habitants, un enjeu identifié par tous :

Question que l'on se pose : la mobilisation des citoyens dans le cadre de ces projets. Comment les gens peuvent s'impliquer ?

Certains observent déjà une certaine démobilité car on ne retrouve pas autant d'habitants que dans les précédents conseils de quartier.

Comment faire en sorte que les habitants s'emparent des projets qui les concernent ?

Absence de dynamique également sur la fréquentation, la présence des habitants en Conseils de quartier (ouverts à tous).

- Les modalités de fonctionnement suscitent de nombreux questionnements :

Quelle articulation entre les coanimateurs, la Direction de Quartier, les groupes projets ou commissions, et l' élu : quelle architecture ? Quels moyens pour la DQ ?

Quelle articulation entre le CQ et les associations de quartier ? Ce sont des partenaires privilégiés, qui sont membres en tant que telles du CQ.

Certains parlent de commissions, d'autres de groupes projets. (Mais un groupe qui travaille sur le lien social ou l'aménagement de l'espace est-il un groupe projet ?) La charte dit fonctionnement en groupes projets et pas en commissions : objet et périmètre déterminé sur une durée précise... Une commission travaille sur la durée et des problématiques larges. Mais la charte est peu détaillée donc on peut aménager des modalités à inventer dans le fonctionnement au quotidien.

Qui représente le quartier entre les différents coanimateurs ? Certains ont choisi un « représentant » qui est l'interlocuteur privilégié de la ville. D'autres, majoritairement, ont écarté cette option pour préférer un fonctionnement qui met l'ensemble des coanimateurs au même niveau.

Quelle articulation des CQ avec les comités consultatifs ?

A partir du moment où on arrive à fédérer des citoyens, on peut les inviter à réflexion globale ou accoucher d'un projet, important de travailler sur la validation ou non validation par la ville du projet en question.

... / ...

- L'objectif de l'assemblée des conseils de quartier

Qu'on soit capable de temps en temps de parler d'une seule voix pour établir un rapport de force qui nous soit favorable. Réussir à trouver un mode de fonctionnement ensemble pour proposer des points de vue ou résolutions communes...

- Divers :

Le CQ centre a adressé une liste (conséquente) de questions en vue de la réunion du 30 août autour de différentes problématiques (pour faire connaître les CQ auprès des habitants, diversifier les participants à ces CQ, sur les besoins en moyens de fonctionnement des CQ, faire connaître l'action et les résultats, l'évaluation des CQ, en matière de formation des coanimateurs etc...). Un questionnaire qui se retrouve dans chaque conseil de quartier.

Non retenu pour la présentation à la ville :

- Associer les habitants au choix des prestataires retenus par la ville pour accompagner des démarches participatives
- Site internet pour l'Assemblée des conseils de quartier (trop d'outils de communication dispersés à l'heure actuelle, et difficulté à animer un tel site).

A définir ultérieurement : le fonctionnement de cette Assemblée des CQ.

L'assemblée décide la communication suivante à la réunion du 30 août par deux porte-paroles (Raymond Paulet et Davis Geffroy, coanimateurs du Conseil de quartier Francisco Ferrer Landry Poterie)

1. Présentation de la démarche de l'assemblée des conseils de quartier
 - Se coordonner : **construire une coordination inter conseils de quartiers pour optimiser le dialogue avec la ville. Une instance de concertation**, complémentaire au dialogue de chaque CQ avec la ville.
 - Être en capacité de porter une parole collective
 - S'imposer comme interlocuteurs.
 - Retours d'expériences. Volonté de pragmatisme.
 - Etablir des constats, notamment sur ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas.
 - Une démarche qui va se déployer dans le temps
2. Demandes adressées par l'assemblée des CQ à la ville
 - Un budget d'intervention plus conséquent (doubler la dotation de quartier donc les moyens de financer les projets et attribuer une subvention de fonctionnement au CQ)
 - Augmenter les moyens, notamment en termes de ressources humaines, dédiés à l'accompagnement des conseils de quartier dans les directions de quartier.
 - Besoin de formation pour les coanimateurs voire pour les habitants participants aux CQ (sur la conduite de projets...). Des formations définies en lien avec les préconisations et besoins identifiés par les coanimateurs.
 - Reconnaissance de l'assemblée des conseils de quartier comme interlocuteur pour participer à l'évaluation des conseils de quartier.
 - Un compte rendu de la réunion du 30 sous deux semaines, qu'on puisse valider.
3. Prolongement de la démarche

Prochaine réunion de l'Assemblée le 6 octobre à 18h30